

LE BULLETIN D'INFORMATION DE SAINT PIERRE EN AUGE

Chers lecteurs, chères lectrices,

L'année 2023 vient de commencer, ce fut l'occasion pour moi ainsi que les membres du conseil municipal, de vous rencontrer sur les pôles de proximité lors des cérémonies de vœux. J'ai été heureux de partager ces moments avec vous et ainsi pouvoir écouter et prendre en compte vos demandes. Être proche de vous est essentiel.

Les dossiers de ce début d'année sont nombreux. Ils concernent l'aménagement du terrain Chapron et la renaturation de la parcelle, la dernière phase de travaux de l'abbaye qui accueillera le nouveau cinéma, l'étude menée par l'*Etablissement Public Foncier de Normandie* sur les anciens établissements Lechevalier en futur quartier résidentiel. Ces thématiques relèvent des projets structurants pour notre commune et viennent s'ajouter aux sujets du quotidien et notamment celui du budget 2023. Vous le savez, les dépenses énergétiques flambent et impactent tant les particuliers que les collectivités. La maîtrise budgétaire est indispensable pour les communes, afin de conserver une dynamique de territoire et de proposer des services et des conditions de vie agréables à tous.

Lors des vœux, vous avez été nombreux à me faire part de vos inquiétudes concernant les déchets. Cette compétence gérée par l'agglomération Lisieux Normandie ne cesse d'être alimentée par des détracteurs qui, au passage, ne s'opposent pas à ce changement alors qu'ils siègent en commission. Une page spéciale a été insérée dans ce bulletin. Nous sommes à votre écoute pour répondre à vos questions. Ne cédon pas au refus du changement devant les reportages alarmistes et les détournements d'information.

Un autre projet phare est celui du centre aquatique, François AUBEY président de la *Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie* a réaffirmé lors de son intervention au conseil municipal de décembre que "ce projet ne coûterait pas un euro à la commune". L'implantation d'un équipement de cette envergure sur notre commune est une véritable opportunité pour vous habitants et pour le territoire.

J'aurai plaisir à vous retrouver lors de la foire de printemps le 12 mars prochain et le Tour de Normandie Féminin le dimanche 19 mars. Notre commune de Saint-Pierre est naturellement sportive, naturellement culturelle et naturellement authentique !!

Jacky MARIE

Maire de Saint-Pierre-en-Auge



INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES

- Une convention de partenariat a été signée avec le Département en décembre pour le **déploiement de l'adressage**. Le but est de mettre à jour l'ensemble des adresses de la commune afin de faciliter l'intervention des secours, les raccordements aux réseaux, la distribution des courriers et le repérage des GPS.
- Madame Marie-Hélène BESNIER a intégré a **commission communication** (séance du conseil municipal du 12 décembre 2022).
- La commune s'engage, au titre du budget 2023, dans un programme conséquent de **mise aux normes du système de défense incendie** sur l'ensemble du territoire, en collaboration avec le SDIS.

“ ZOOM VIE QUOTIDIENNE



LES FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

L'édition 2022 du marché de Noël a une fois de plus, rencontré un franc succès : 120 exposants, des concerts, le feu d'artifice, les illuminations, la patinoire, le défilé de chars... autant d'animations qui ont ravies toute la famille ! Merci aux bénévoles qui se sont investis tout le week-end pour faire de cette fête un moment inoubliable.

LES CÉRÉMONIES DES VŒUX

Monsieur le Maire et les membres du conseil municipal ont souhaité célébrer les vœux avec l'ensemble des habitants de la commune de Saint-Pierre-en-Auge. Pour la première fois, une cérémonie a été organisée dans chacun des 3 pôles de proximité : Sainte-Marguerite-de-Viette, Saint-Pierre-sur-Dives et L'Oudon.

"Merci à toutes les personnes qui ont assisté aux cérémonies : de beaux moments de convivialité et d'échanges pour commencer cette nouvelle année. Très belle année 2023 à tous. Prenez soin de vous."



TRAVAUX DES BATIMENTS CONVENTUELS

Depuis plus de 35 ans, la commune s'est engagé dans un chantier de rénovation des bâtiments conventuels. Aujourd'hui, la 3ème phase des travaux vise à relier l'ensemble des parties du bâtiment : restauration de l'aile sud, réhabilitation des espaces intérieurs inoccupés et aménagement d'un cinéma de 122 places dans les locaux restaurés dont l'ouverture est prévue fin 2024.

Montant total du chantier : 3 371 043.72 € HT subventionnés à hauteur de 80 % par des fonds publics.

Bon à savoir

- Le stationnement est interdit **rue Saint Benoit** durant les travaux. Des déviations pourront être mises en place ponctuellement selon les besoins du chantier. Pour la sécurité de tous, merci d'adapter votre vitesse aux abords de la zone de chantier.
- La salle du Pressoir, l'Auditorium et les services installés dans les bâtiments conventuels restent **accessibles au public** durant les travaux (Maison France Service, bibliothèque...).



TOUR DE NORMANDIE FÉMININ

ÉTAPE 3 - 19/03/2023
SAINT-PIERRE-EN-AUGE - CAEN
114.5KM | 775D+



PRÉSENTATION DES ÉQUIPES À PARTIR DE 11 H 55

DÉPART DE LA CARAVANE PUBLICITAIRE : 13H05



LA COURSE
**DÉPART LANCÉ
À 13 H 30**
**3 boucles sur
Saint-Pierre-en-Auge**

DIMANCHE 19 MARS 2023

Le départ de la 3ème étape du Tour de Normandie Féminin sera donné à Saint-Pierre-sur-Dives.

Le village départ sera installé sur la place du marché à Saint-Pierre-sur-Dives de 10h30 à 15h00.

De nombreuses animations seront proposées pour les petits et les grands à partir de 9h30 :

- **Le concours du plus beau vélo** : décore ton vélo ou ta draisiennne pour participer au défilé programmé à 11h (concours par niveau: maternel / CP-CE2, CM1/CM2). Gratuit Sur inscription avant le 3/03/23 à l'adresse evenementiel@stpauge.fr.
- **Bourse au vélo et accessoires cycliste** : gratuit, sur inscription avant le 3/03/23 par mail à evenementiel@stpauge.fr - 02.31.23.78.18
- **Animations et stands autour du vélo** : piste de karting pour les enfants, jeux "défi ton champion"....



Zoom sur les étapes du parcours de 356km qui traverse 3 départements :

- **Etape 1 – Vendredi 17 mars 2023**
Argentan > Bagnoles de l'Orne/ 139 km
- **Etape 2 – Samedi 18 mars 2023**
La Haye > Flamanville/ 103 km
- **Etape 3 – Dimanche 19 mars 2023**
Saint-Pierre-en-Auge > Caen/ 114 km

Plus d'informations sur www.tourdenormandiecycliste.fr/le-parcours-2023

DU CÔTÉ DE L'AGGLOMÉRATION

EVOLUTION DES COLLECTES DE DÉCHETS

La communauté d'Agglomération Lisieux Normandie est compétente en matière de gestion des déchets. Les projections financières 2022-2027 laissent apparaître **une augmentation du coût des traitements des déchets de 20 % soit 1.7 million en plus.**

Le contexte est le suivant :

- Le coût de gestion de nos déchets est en constante augmentation.
- Augmentation des coûts de la collecte en porte à porte (révision des prix, carburants...) et de traitement des déchets (TGAP).
- Besoin de mettre aux normes nos déchèteries et renouveler nos équipements.
- Nouvelle réglementation sur le tri des biodéchets avec la loi 'anti-gaspillage' (loi Agec), généralisation du tri à la source des biodéchets d'ici le 1er janvier 2024 (déploiement des composteurs).

Si le modèle de collecte n'est pas repensé, l'augmentation du coût de traitement appellera nécessairement une augmentation de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) pour les contribuables. Pour ne pas pénaliser les ménages financièrement, il faut réfléchir à de nouvelles pratiques.

Le schéma directeur élaboré par l'agglomération Lisieux Normandie poursuit les buts suivants :

- Maîtriser les coûts
- Faire de la prévention et baisser la production de déchets
- Améliorer les performances de tri
- Uniformiser le service sur le territoire
- Introduire la notion de "pollueur payeur", les usagers paieront en fonction de l'utilisation du service pour plus de justice fiscale (principe de la tarification incitative).

LE TRAITEMENT

Baisser les tonnages et améliorer les performances de tri pour maîtriser les coûts de traitement :

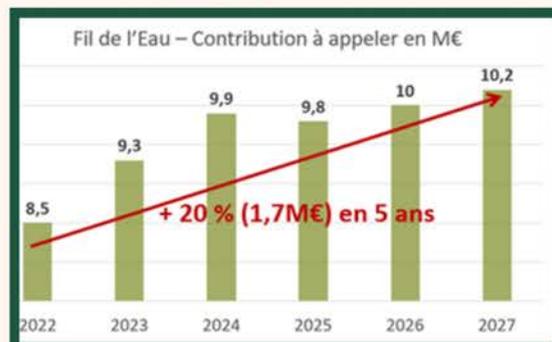
- Changement des pratiques de consommation / Compostage individuel et collectif => prévention
- Mise en place de la TEOMi (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative) : 70% en part fixe, 30% en part variable, impliquer les usagers dans leur production de déchets .



BON A SAVOIR

Pour savoir quels emballages sont à trier dans votre commune, rendez-vous sur le site www.consignesdetri.fr

Pour distinguer les déchets chimiques des autres produits ménagers; téléchargez l'**application FACILITRI** sur votre téléphone.



A VENIR ...

DIMANCHE 12 MARS
SAINT-PIERRE-SUR-DIVES
Place du marché

ENTRÉE GRATUITE
9h - 18h

Foire de Printemps 2023

PROGRAMME SUR www.saint-pierre-en-auge.fr

COMICE AGRICOLE
11 - 12 - 13 mars 2023
Concours et ventes de bovins

FOIRE DE PÂQUES

Du samedi 8 au lundi 10 avril 2023
place du marché

- Attractions et manèges
- Lundi 10 avril, marché traditionnel dans les rues de la ville

EXPOSITION DE PEINTURE
DU 20 AVRIL AU 16 MAI

3 artistes peintres exposeront dans l'Auditorium :

- Martine PERREU
- Philip RAVINET
- Michèle SALA

2 artistes peintres exposeront dans la salle du Pressoir :

- Mitte FROMENT
- Michel MASSON

THE DANSANT

Le rendez-vous incontournable des amateurs de danse le mardi après-midi à la salle des fêtes de Saint-Pierre-sur-Dives. Un moment convivial sur la piste mais aussi à l'occasion du goûter proposé dans l'après-midi.

- En pratique :**
- Ouvert à tous.
 - Salle des fêtes de Saint-Pierre-sur-Dives de 14h30 à 18h.
 - Tarif : 13€/pers comprenant l'entrée et le goûter (*règlement en espèce ou par chèque*).
 - Sur inscription au 02.31.20.78.18 ou par mail à evenementiel@stpauge.fr

A vos agendas :
Réservez dès maintenant vos places !

- Mardi 14 mars
- Mardi 18 avril
- Mardi 9 mai
- Mardi 12 septembre
- Mardi 10 octobre
- Mardi 14 novembre
- Mardi 12 décembre



DES NOUVELLES DU PÔLE SOCIAL

Le CCAS a pour missions de proposer des actions et des prestations pour remédier aux situations de précarité ou de difficulté sociale qui touchent les familles, les personnes âgées, les personnes sans emploi et en situation de handicap.

SES MISSIONS :

- Gestion des **demandes de logement** en lien avec les bailleurs sociaux.
- Instruction administrative **des demandes d'aide sociale légale** (allocation personnalisée à l'autonomie, dossier de prise en charge maison de retraite).
- Aide alimentaire ou financière** en partenariat avec les assistantes sociales du secteur et les associations caritatives.
- Domiciliation des personnes** sans résidence stable pour permettre l'accès aux prestations sociales.
- Lutter contre l'isolement et **faciliter le lien social** en proposant des **animations** : une sortie par an à Festyland pour les enfants (maternelle et élémentaire), le carnaval intergénérationnel, la galette des rois dans les Ehpad, une marche pour "Octobre rose", l'atelier cuisine proposé une fois par mois au minima sociaux en partenariat avec le Département.
- Gestion des 2 **jardins familiaux**.
- Montage des dossier de demande de **téléassistance** pour le Département.



CARNAVALS

Mercredi 15 mars : "crêpe party déguisée" pour les seniors à partir de 14h à la salle des fêtes de Saint-Pierre-sur-Dives.

Mercredi 22 mars : carnaval intergénérationnel, rdv vers 14h à la salle des fêtes puis défilé dans les rues de St-Pierre-sur-Dives.

GRATUIT

Sur inscription au **pôle social** 02.31.20.47.20.

ACTUALITÉ - LE PÔLE SOCIAL S'AMÉNAGE

De nouveaux locaux : plus lumineux, plus conviviaux avec des espaces de confidentialité, les locaux ont été réaménagés pour le bien-être des agents et des usagers. Un poste informatique en libre accès est mis à disposition pour vous permettre de réaliser vos démarches administratives (Caf, CPAM, recherches d'emploi...).

PÔLE SOCIAL

Du lundi au vendredi
8h30 - 12h, 13h30 - 17h30

Permanence logement **SANS RDV**
le mardi de 9h à 12h

QUESTIONNAIRE - CULTURE ET TOURISME

LA PAROLE EST A VOUS !

Quels sont vos attentes concernant la culture et le tourisme à Saint-Pierre-en-Auge. Vous avez 5 min à nous accorder ? Retrouver le questionnaire sur le site Internet, à l'accueil des mairies ou en scannant le QR code ici ->



ACTUALITES LOCALES

NOUVEAU

Permanence urbanisme : La commune ouvre un service d'accueil, à la mairie déléguée de Saint-Pierre-sur-Dives pour vous accompagner et vous conseiller dans vos démarches administratives d'urbanisme (CUa et CUB, déclaration préalable, permis de construire). Plus d'informations au 02.31.20.73.28.

Permanence OPAH-RU, Opération programmée d'amélioration de l'habitat - renouvellement urbain: L'agglomération Lisieux Normandie propose des permanences à la Maison France Service pour vous accompagner dans vos recherches de financement pour l'amélioration de votre habitat. Le 1er lundi et le 3ème mercredi de chaque mois de 9h30 à 12h. Sur RDV au 02.31.48.18.24.

PERMANENCES URBANISME

Saint-Pierre-en-Auge

MAIRIE SAINT-PIERRE-SUR-DIVES

MERCREDI 8 FÉVRIER 14H - 16H	MERCREDI 8 MARS 14H - 16H	MERCREDI 22 MARS 14H - 16H
---------------------------------	------------------------------	-------------------------------

LA COMMUNE OUVRE UN SERVICE D'ACCUEIL POUR VOUS ACCOMPAGNER ET VOUS CONSEILLER DANS VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES D'URBANISME



TERRAIN DE TENNIS LOUISE BLANCHETIÈRE

En décembre, le court couvert de tennis a été baptisé au nom de Mme Louise BLANCHETIÈRE en remerciement pour son investissement auprès des associations sportives pétruvienne et plus particulièrement auprès du club de tennis. Un moment chargé d'émotion et de nostalgie pour Louise, âgée de 95 ans, qui était présente pour l'occasion, entourée de ses proches.

CÉRÉMONIE EGLANTINE RAYER

Vendredi 6 janvier 2023, une cérémonie en l'honneur d'Eglantine RAYER a été organisée à la salle des fêtes de St-Pierre-sur-Dives en présence des représentants du monde du cyclisme et des proches de la jeune femme dont son entraîneur David LOUVET. Monsieur le Maire a mis à l'honneur le parcours exceptionnel d'Eglantine qui vient de signer un contrat avec l'équipe professionnelle DSM au Pays Bas, à seulement 18 ans. Bonne route à notre jeune cycliste pétruvienne !



DE NOUVEAUX PANNEAUX DE VILLE

Les agents des services techniques de la voirie ont sillonné les routes pour installer 193 nouveaux panneaux de signalisation à l'entrée et à la sortie des communes historiques sur l'ensemble du territoire de Saint-Pierre-en-Auge. Une petite particularité pour L'Oudon, les panneaux indiquent le nom du « village », puis la commune historique de L'Oudon (qui regroupe déjà 10 petites communes) et la commune de Saint-Pierre-en-Auge.

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Qui veut la peau de nos poubelles ?

Le refrain est connu : quand tout va bien c'est grâce à la commune, et quand cela ne va pas, c'est à cause de l'intercommunalité... Le raccourci est aussi simpliste que malhonnête s'agissant de l'avenir de nos poubelles. Tous les élus de la majorité pétruvienne siégeant au sein de la Communauté d'agglomération Lisieux Normandie ont voté d'une seule main pour la suppression du ramassage de nos poubelles en porte-à-porte !

Une telle décision ne saurait être acceptée car :

- **la fin du ramassage pénalisera** autant les habitants des villes que ceux de nos campagnes ;
- **les plus cruellement touchés** sont nos anciens, les personnes isolées, non véhiculées et les personnes handicapées ;
- **nous continuerions à payer** pour un service public élémentaire disparu.

Nombre de collectivités ayant supprimé le ramassage en porte-à-porte font aujourd'hui marche arrière au regard des résultats déplorables d'un tel choix : multiplication des dépôts sauvages, insalubrité des points de collecte, dysfonctionnements des dispositifs automatisés, surcoûts pour les usagers... En témoigne le récent reportage diffusé dans Envoyé spécial sur la gestion des poubelles en Dordogne. En quoi notre commune ferait-elle exception face aux évidences ? Pourquoi cacher la réalité aux habitants plutôt que de choisir, en concertation et dans la transparence, le choix le plus adapté au quotidien de tous ?

PANNEAU AFFICHAGE LEGAL

Dans le cadre de la réglementation sur l'affichage légal et de la dématérialisation des actes administratifs, un panneau d'information lumineux a été installé à l'automne dans le hall d'accueil de la mairie de Saint-Pierre-sur-Dives.



OPERATION TRANQUILLITE VACANCES



La commune propose toute l'année en collaboration avec la Gendarmerie, le service gratuit "Opération Tranquillité Vacances". **Votre résidence, votre entreprise ou autre lieu sont surveillés durant votre absence** par la Police municipale ou la Gendarmerie qui assurent des passages réguliers. Sur inscription auprès de la police municipale (02.31.20.41.07), de la Gendarmerie ou en ligne sur le site www.service-public.fr.

DEFIBRILLATEURS

Cinq nouveaux défibrillateurs ont été installés sur Saint-Pierre-en-Auge : au niveau des bâtiments conventuels, à l'école du Pot d'Étain, à l'école d'Ammeville, à la salle Pierre et Marie Curie, à la salle des fêtes Ste-Marguerite-de-Viette et au centre de loisirs de Breteville-sur-Dives, .

ZOOM SUR LE DÉLESTAGE

Le délestage consiste à couper temporairement l'électricité sur une partie du territoire pour éviter l'effondrement du réseau quand celui-ci est sous tension, notamment lorsque nous consomons tous de l'énergie en même temps. Pour suivre en temps réel l'état du réseau électrique et être alerté en cas de coupure, **vous pouvez télécharger l'application gratuite ECOWATT sur votre téléphone mobile.** Informations sur www.monecowatt.fr



Directeur de la Publication : Jacky MARIE
Rédaction et mise en page : Service communication
Crédits photos : Commune de Saint-Pierre-en-Auge
Impression : MEDIA & CO
Tirage : 3500 ex
Dépôt légal : ISSN : 2724-8836



Retrouvez-nous sur Facebook @saintpierreauge2020 et sur notre site internet www.saintpierreauge.com.

Sylviane Pralus, Denis Dubois, Christophe Robert, Catherine Sady, Claude Lacour, Nicole Perrée, Gilbert Tirard, Brigitte Ferrand, Théo Piednoël, Annie Debouver, Luc Derepas, Hélène Perrée.